

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

JOURNAL
TRIMESTRIEL

N°19
AUTOMNE. 2022

Cornillon en Trièves
Lavars
St-Jean d'Hérans
Monestier de Clermont
St-Martin de la Cluze
Mens
St-Baudille et Pipet
Tréminis
Prébois
Sinard
Château-Bernard
St-Andéol
St-Guillaume
St-Paul lès Monestier
St-Maurice en Trièves
Châtel en Trièves
Avignonet
Roissard
Treffort
Gresse-en-Vercors
St-Michel les Portes
Chichilianne
Cielles
St-Martin de Cielles
Le Percy
Monestier du Percy
Lalley



GESTION DES DÉCHETS

CHAQUE JOUR DES AGENTS SUR LE TERRAIN

SERVICES DU QUOTIDIEN - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



Le Trièves rejoint
le dispositif national !



➔ **AMÉNAGEMENT**
Antennes de téléphonie :
un sujet
compliqué



➔ **CULTURE**
Colectivo
Terron, un nom
à retenir



➔ **TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
Observatoire
du changement
climatique en ligne



Jérôme Fauconnier
président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonnet

Trouver des solutions originales

Nous avons souffert d'un été caniculaire, nous voici confrontés à un automne particulièrement chaud. Pas besoin de jeter de la purée sur des tableaux de maître pour avoir conscience que nous rentrons dans la réalité du changement climatique.

Et pourtant, beaucoup s'inquiètent de « l'inaction des politiques » devant l'urgence à agir.

Après le covid, le retour de la guerre en Europe et devant les problèmes énergétiques qui s'imposent à nous, nous prenons conscience que notre monde change. Sans sombrer dans le catastrophisme, il est probable que nous ne subissons pas une crise passagère qui, une fois passée, nous permettra de revenir à notre vie antérieure. Il s'agit d'un basculement du monde qui va nous obliger à revoir non seulement nos habitudes et nos comportements, mais également nos rapports humains.

La transition vers ce nouveau monde nous oblige à respecter un équilibre subtil entre les nécessités de la vie quotidienne de nos habitants et les impératifs de préservation de notre avenir.

Il nous faut donc trouver des solutions originales aux nécessités de notre vie quotidienne : partager son logement avec un plus jeune en échange de menus services, donner du travail à des personnes privées d'emploi pour assurer des services qui n'existent pas ou plus sur le territoire, réunir chasseurs, forestiers et écologues pour gérer les équilibres de nos forêts, mutualiser des moyens et des fonctions entre communes...

Dans tous les domaines, il nous faut inventer des façons de répondre aux besoins avec les moyens dont nous disposons en essayant de préserver l'avenir.

PUBLICATION



MAIS QUE FAIT LA « COM' COM » ?

Réponse dans le rapport d'activités 2021 ! Un support pour connaître les missions et services du quotidien confiés par la loi et délégués par les 27 communes du Trièves pour qui la mutualisation des moyens est incontournable.
À lire sur le site de la CCT : www.cc-trieves.fr/publications

REPÈRE

2022, UNE TAXE FONCIÈRE PLUS ÉLEVÉE

Les habitants propriétaires connaissent cette année une hausse de leur taxe foncière. Qu'y a-t-il concrètement derrière le chiffre d'environ 150 % supplémentaire sur la part de la CCT ?

Démonstration par l'exemple >

Madame et Monsieur X sont propriétaires d'un logement dans le Trièves.

Voici leur fiscalité versée à la CCT >

2020 ou 2021	<small>Selon année de suppression de la taxe d'habitation</small>	2022
Taxe d'habitation (taux CCT de 9,78 %) : 299 euros		Taxe d'habitation supprimée : 0 euro
Taxe foncier bâti (taux CCT de 2 %) : 34 euros		Taxe foncier bâti (taux CCT de 5 %) : 87 euros
Total 333 euros		Total 87 euros

Soit une économie de 246 euros pour Madame et Monsieur X qui bénéficient toujours des services de la CCT maintenus dans leur intégralité !

Pourquoi cette hausse ? >

La hausse de la part CCT de la taxe foncière votée en conseil communautaire a été rendue nécessaire pour financer l'ensemble des services mis en place pour les habitants (écoles, crèches, accueils de loisir, promotion touristique, vie associative, aménagement et développement du territoire, transition écologique, etc.). Les élus ont dû choisir entre supprimer des services à la population ou augmenter les ressources, alors que les aides de l'Etat sont passées progressivement de 842 000 euros par an en 2013 à 344 000 euros aujourd'hui, soit près de 5 millions d'euros qui ont manqué sur la période. D'autre part, la suppression de la taxe d'habitation a privé la CCT d'un levier de ressource fiscale supplémentaire, et a supprimé la participation des habitants non propriétaires au financement des services dont ils bénéficient.

En guise de conclusion >

La question qui se pose aux élus locaux mais aussi aux citoyens est la suivante : quel prix est acceptable pour bénéficier de services publics du quotidien dont on peut difficilement se passer ? En ces temps d'inflation, le sujet est plus que jamais délicat.



EN BREF

Une clôture à la maternelle et au Mangetou...

La pose a eu lieu pendant les vacances estivales. Pour l'école, il convenait de fermer les abords pour éviter les intrusions et pour répondre aux obligations du plan Vigipirate. Pour le restaurant scolaire, la clôture existante constituée d'un simple grillage fortement dégradé a été remplacée par des panneaux plus rigides.



Devoirs de vacances

En juillet et en août, les agents techniques de la CCT ont mené à bien plusieurs chantiers : école primaire de Mens (peintures, isolation phonique de la cantine), école de Clelles (lasure façades et volets), école maternelle de Monestier de Clermont (ramassage plaquettes et arbres morts dans la cour), école primaire (reprise murs et grillage de la cour)... sans oublier la préparation et le nettoyage de l'ensemble des locaux à la toute fin du mois d'août.

Réhabilitation(s)

La CCT a programmé des travaux importants au sein de ses écoles. En 2023, c'est l'élémentaire de Monestier de Clermont qui en bénéficiera avec notamment des interventions pour améliorer l'isolation thermique et phonique. Coût prévisionnel : 180 000 euros.



Haut périlleux !

Les services techniques de la CCT sont aussi chargés des espaces verts. En octobre, ils ont missionné une société d'élagage du Trièves pour abattre, à Monestier de Clermont, deux conifères qui devenaient dangereux au regard de la route et de la ligne électrique situées à proximité.

Halte aux dégradations

Début septembre, le conseil communautaire a validé le projet d'installation de caméras de vidéoprotection sur 3 de ses équipements à Monestier de Clermont : l'école maternelle, le Granjou-Maison des habitants et le Mangetou (restaurant scolaire). Le montant des travaux se situe autour de 63 000 euros dont la moitié pourrait être pris en charge par le Département.

Alain Vidon, vice-président en charge de la vie scolaire, explique : « Face à la multiplication des dégradations et autres incivilités qui détériorent nos bâtiments et leurs alentours, nous souhaitons simplement décourager les auteurs de ces actes qui pénalisent les usagers. Il n'est, par exemple, pas tolérable que les enfants de la maternelle trouvent des bouteilles cassées le matin à leur arrivée à l'école. Avant d'investir, nous avons travaillé avec la commune et la gendarmerie afin de bien évaluer le système à mettre en place. Il s'agit

aussi pour nous de protéger nos équipements car nous n'aurions pas les moyens de les renouveler en cas de dégâts importants.

Les caméras fonctionneront uniquement en dehors des heures de présence des usagers. Personne ne se tiendra devant des écrans de contrôle comme pour la vidéosurveillance. En cas de dégradations, les images enregistrées qui ont une durée limitée seront exclusivement visionnées par les gendarmes afin d'identifier les coupables. Dans ce secteur, isolé à certains moments, un tel dispositif peut se révéler dissuasif.

Il l'est dans de nombreux collèges et lycées de l'agglomération.

Bien évidemment, il ne peut constituer la seule réponse à la question de la place des jeunes dans l'espace public. Il nous faut continuer à dialoguer avec ces jeunes et à travailler avec tous les professionnels de l'enfance-jeunesse dont la Mission locale. Nous nous devons de garantir à nos usagers la qualité des locaux qui les accueillent. Mais, nous devons aussi participer à l'éducation de notre jeunesse. Faire l'un sans l'autre ne peut être satisfaisant. »

Maison de santé de Mens On y est !

Le chantier d'aménagement de la Maison de santé de Mens débute en décembre. Le futur équipement géré par les professionnels de santé du secteur occupera les locaux des anciens établissements Richard. Pour réaliser ce projet, la bâtisse existante a été achetée par la CCT. Cette dernière finance également les travaux grâce à un emprunt qui sera remboursé en partie par le loyer annuel (bail de 9 ans) voté en conseil communautaire (28 272 euros).

« Ce projet est essentiel pour le territoire » a précisé Jérôme Fauconnier lors du conseil communautaire du 17 octobre. « Comme à Monestier de Clermont, cette Maison de santé va permettre à une douzaine de professionnels de santé de travailler ensemble dans des locaux de qualité et correctement équipés. De tels projets participent à l'attractivité du Trièves. Ils sont importants pour que les soignants bénéficient d'un environnement dans lequel ils souhaitent vivre et exercer. »



La crise actuelle et l'inflation ont, en quelques mois à peine, entraîné une hausse des coûts de 14,8 %. Le montant de l'opération est fixé à 1 524 548 euros HT (contre 1 280 700 euros HT en avril). Projet soutenu par l'État, la Région et le Département de l'Isère.

Ça ressemble au Monopoly



L'édifice de l'ancienne Trésorerie de Mens (désormais située à La Mure) vient d'être vendu par la CCT à la commune de Mens. Celle-ci souhaite l'investir pour ses projets inclus dans l'opération Petite ville de demain. Il est question d'y accueillir un espace de travail partagé (tiers-lieu), un point information tourisme et d'y transférer la médiathèque gérée par la CCT. Montant de la vente : 280 000 euros.



Pour un montant de 25 000 euros, la CCT se porte acquéreuse d'une partie du bâtiment des Sagnes à Mens. Les locaux de 73m² seront mis à disposition de la future Entreprise à but d'emploi, Pep's Trièves dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro chômeurs de longue durée (lire page 16).



Antennes-relais : surveillance rapprochée !

Les élus du Trièves, membres de la commission aménagement de la CCT, ont créé en 2021 un groupe de travail spécifique à la problématique de l'installation d'antennes-relais sur le territoire.

Béatrice Vial, vice-présidente de la CCT, explique : « Cette question engage la responsabilité des maires car ils sont décideurs en matière d'urbanisme et c'est à eux d'accorder ou non une déclaration préalable de travaux. Pour autant, agir de manière isolée n'est pas la bonne solution. C'est pourquoi nous avons souhaité réfléchir collectivement et montrer aux différents opérateurs et aux services de l'État que notre territoire est mobilisé pour qu'ici les implantations ne se fassent pas n'importe comment. Nous avons rencontré les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free) et nous continuerons de le faire pour chaque nouveau projet. À travers ce dialogue, nous voulons concilier services aux usagers, aménagement du territoire et insertion paysagère, coordonner une réflexion globale sur l'implantation de pylônes, promouvoir la mutualisation avec l'ensemble des opérateurs et rechercher des sites adaptés pour préserver le paysage et diminuer l'impact des ondes émises. Sur ce point, seul l'État a la main via le

décret n°2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques.

Nous ne sommes pas frontalement opposés aux antennes-relais. Nos concitoyens qui souhaitent communiquer (téléphone et internet mobile) de manière efficace ne le comprendraient pas. Nous tenons, en revanche, à un déploiement mesuré et pertinent et pour cela nous nous appuyons sur la charte du Parc du Vercors. On nous pose souvent cette question : les maires ont-ils le pouvoir de dire non ? Pas toujours ! Certes, ils peuvent refuser l'utilisation d'un terrain communal mais si un propriétaire privé accepte, rejeter une déclaration préalable de travaux ne peut se faire qu'en respectant les règles d'urbanisme de la commune. Dire non, alors que rien ne l'empêche, n'est pas défendable en cas de recours en justice. »

Aujourd'hui, plusieurs antennes sont installées en Trièves. D'autres projets sont en attente. Pour les opérateurs ces installations s'imposent car ils ne

disposent pas, comme en ville, d'édifices assez hauts pour être efficaces. Ils sont tenus de répondre aux objectifs de l'État et de son plan national Newdeal mobile. Ce plan impose notamment la réduction des zones blanches (liste mise à jour chaque année au regard des demandes des communes) et la sécurisation des axes routiers (il s'agit, lors de déplacements sur ces routes de pouvoir accéder facilement au réseau ; avec le tracé de la RD1075, le Trièves est concerné). Si les opérateurs n'équipent pas les zones ciblées, l'État leur inflige des amendes. Ajoutons à cela, des objectifs commerciaux, et l'on « comprend » dès lors leur grande mobilisation pour l'implantation de nouvelles antennes. « Le sujet est complexe et il est parfois difficile de l'appréhender dans sa globalité. Réduire le débat en pour ou contre n'a pas vraiment de sens. Cibler les élus locaux en les rendant totalement responsables, n'est pas juste non plus ! » affirme Béatrice Vial.

À Noter >

Information et transparence !

Lors des demandes d'implantation ou de modification d'une installation radioélectrique, les communes reçoivent et mettent à disposition des habitants les dossiers d'information mairie (DIM) transmis par les exploitants. L'opérateur n'est pas tenu de fournir une étude radio (modélisation de l'exposition aux ondes et de la couverture).

Quid de la 5G ?

En France, le réseau mobile 5G a officiellement été lancé le 18 novembre 2020. Le calendrier imposé par l'Arcep : 2025, les zones urbaines et économiques devront être entièrement couvertes en 5G, soit les deux tiers de la population. L'objectif d'un réseau 100% 5G est envisagé pour 2030.

En savoir +

Site de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques) : www.arcep.fr

www.parc-du-vercors.fr
Notice d'information sur les antennes-relais

Une autre façon d'habiter le Trièves

La CCT et son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) soutiennent l'association Domicile Inter Générations Isérois (DIGI) pour développer l'habitat intergénérationnel et solidaire sur le territoire.

« Le dispositif peut concerner tout le monde mais l'idée centrale est de permettre aux jeunes de moins de 30 ans de trouver une solution de logement et aux personnes de plus de 60 ans d'accueillir à domicile une personne leur apportant de la vie et pouvant leur rendre quelques menus services du quotidien » explique Annick Piquet, directrice de Digi. « Le fait que la CCT soit engagée et que nous puissions avec ses services encadrer les contrats est une manière de sécuriser le dispositif. Pas de mauvaises surprises donc pour l'hébergeur qui peut, si la cohabitation n'est pas à la hauteur de ses espérances, y mettre fin en étant accompagné. Le loyer mensuel doit être attractif (entre 100 et 200 euros), celui-ci n'entre pas dans le calcul des impôts. »

En 2021, à Grenoble et dans le Nord-Isère, Digi a permis la signature de 97 contrats.

« En ville, nous répondons surtout à des demandes de logements pour des étudiants. En Trièves, les choses seront peut-être différentes mais, là aussi, de jeunes actifs ou en contrat d'alternance ont besoin d'un toit. Une chambre solidaire peut, d'une manière temporaire, débloquer la situation. Il faut l'envisager comme un tremplin. Sur le plan humain, la formule est riche de liens. Si la personne accueillie ne se substitue absolument pas aux services d'aide à domicile, elle permet de rompre l'isolement sans que cela ne vienne perturber de trop les habitudes de l'hôte. »

On le voit, le partage est au cœur de la formule. C'est une manière réciproque de se rendre service

et c'est aussi l'occasion d'une belle expérience de vie.

Comment ça marche ?

Vous avez une chambre disponible >

Contactez DIGI pour > ● une rencontre à domicile pour définir votre profil, vos désirs, vos attentes et visiter la chambre, l'espace mis à disposition ● une proposition, en fonction des demandes, d'une personne répondant à vos souhaits ● une présentation et visite à votre domicile de la personne qui peut être accueillie ● la signature du contrat ● l'installation chez vous

Vous recherchez

une chambre à louer >

Contactez le service logement de la CCT : 04 76 34 44 29

NOUVEAU



Le partenariat, CCT/DIGI s'inscrit dans l'esprit de la Convention territoriale globale (CTG) qui vise à promouvoir de nouvelles solutions de services pour les habitants du Trièves.

Digi a été créé en 2005. L'association est membre du réseau national Cohabilis : www.cohabilis.org



Domicile Inter Générations Isérois

Renseignements >
04 76 03 24 18
secretariat@digis38.org
www.digis38.org

EN DIRECT DE L'ÂGE D'OR

Vieillir en continuant à bien vivre

Isabelle Lassard est depuis le 1^{er} août la nouvelle directrice de la résidence de l'Âge d'or à Monestier de Clermont. Originnaire de Bourgogne, elle découvre le Trièves et un établissement qu'elle souhaite ouvert et animé.



Chaque mois, Isabelle Lassard et ses collègues fêtent les anniversaires récents et offrent de menus cadeaux aux résidents. Petits gestes, grands plaisirs !

« Pendant mes études, j'ai travaillé 5 années de suite, au sein d'un établissement pour personnes âgées. Par la suite, j'ai enseigné puis je suis devenue cadre dirigeante de l'Éducation nationale. De mes premières expériences, je garde une affection et une sensibilité particulières pour le grand âge. Je suis donc contente d'être ici, même si l'ampleur de la tâche est immense. » affirme Isabelle Lassard. De 7h30 à 19h30, ses journées sont denses. « Je dois re-

prendre une partie de l'organisation générale mais aussi des finances qui sont particulièrement inquiétantes. Pour autant, je ne veux pas m'enfermer dans mon bureau ! Chaque jour j'aime aller au contact du personnel dont il faut saluer l'investissement dans des conditions parfois difficiles et bien sûr des résidents à qui je vais dire bonjour tous les matins ». On sent une grande sincérité et une réelle empathie quand la directrice s'exprime sur cette question.

Un nouveau projet d'établissement pour l'Âge d'or

« Je le conçois en deux axes. Le premier est la prise en charge personnalisée de la personne âgée pour un accompagnement optimal. La charte éthique du grand âge publiée en 2021 réaffirme la nécessité de reconnaître chacun dans son humanité, sa citoyenneté, sa dignité et son identité singulière.

Le second concerne l'ouverture de l'Ehpad sur son environnement. Cela passe par une attention particulière au planning d'activités mis en place par notre animatrice avec l'aide de l'ensemble du personnel. Il faut essayer de renforcer cela car le bien-être de nos résidents est essentiel. C'est l'affaire de tous. » Et la directrice de l'Âge d'or d'énumérer différents partenariats à mettre en place avec les communes, le centre social (le Granjou-Maison des habitants), les écoles, le collège, les associations et les commerçants. L'objectif étant d'offrir,

dans l'enceinte de l'équipement mais aussi hors les murs, des initiatives vivantes qui permettent de renforcer les liens avec l'extérieur. Un seul mot d'ordre donc : embellir le quotidien !

« Pour l'heure, les Amis de l'Âge d'or sont très impliqués en proposant toute l'année des temps forts. Le prochain permettra de fêter le Beaujolais nouveau. Marion Rémy, sophrologue à Monestier, intervient bénévolement pour des ateliers « bien-être » très appréciés par les résidents de l'unité spécialisée et les équipes. Je veux enfin évoquer la venue récente de l'opticienne qui vient d'ouvrir son magasin à Monestier et qui a rencontré les résidents pour faire gratuitement des petites réparations sur leurs lunettes. Ce geste généreux est un bel exemple de solidarité intergénérationnelle. Je souhaite que de tels gestes puissent se multiplier »

Contact > Âge d'or : 04 76 34 11 75

Luxe « made in Trièves »

La société Carriage, installée à Mens depuis 2006, est la deuxième entreprise en France spécialisée dans le transport haut de gamme des artistes en tournée. Aujourd'hui, elle développe également une gamme de fourgons aménagés tout en favorisant l'insertion professionnelle.



Loïc Gaden avec les salariées spécialistes de l'aménagement intérieur des véhicules



Aménagement sur mesure



Bus de grande classe pour les tournées d'artistes



Fourgon de la gamme Forest

Carriage en chiffres >

35 salariés exerçant différents métiers : concepteur, designers, menuisier, plombier, électricien, mécanicien...
4,5 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel
<https://carriage-rv.fr>

Rencontrer le créateur et co-gérant de l'entreprise Carriage (Loïc Gaden, associé à Alexia Beyaert) est très vite agréable. Ce solide gaillard (il a pratiqué le VTT de descente de haut niveau), manches retroussées sur des avant-bras tatoués, tutoie facilement. Énergie et force tranquille mêlées ! « J'ai commencé à aménager des véhicules seul devant le garage de mes parents à St-Paul de Varces. En concevant et réalisant moi-même tous les éléments. J'en avais besoin pour suivre les compétitions de VTT. Peu à peu, j'ai rencontré des professionnels dont un qui connaissait le monde des tournées artistiques ». Et c'est parti ! Souhaitant vivre dans un bel endroit à la campagne, Loïc et Alexia ont un coup de cœur pour le Trièves et Mens. En 2006, un terrain est disponible dans une nouvelle zone d'activités (les Terres du ruisseau). Le maire de l'époque, séduit par le projet leur permet

de s'installer et de construire les bâtiments. « Nous avons maintenant un effectif de 35 personnes. Notre activité principale consiste à acheter de grands bus, que nous aménageons sur mesure. Ils servent aux déplacements de nuit des artistes et de leur staff technique. Ce sont de véritables hôtels roulants agencés de manière spécifique et aux finitions soignées voire luxueuses. Notre prestation est complète grâce à la mise à disposition de chauffeurs. Nous avons une base en région parisienne qui nous permet d'assurer l'entretien des véhicules entre les tournées. » Actuellement, Carriage est en contrat avec les producteurs de Grand corps malade, Mickaël Grégorio, Cœur de pirate... Chaque année, des vedettes très connues se déplacent dans les bus de l'entreprise. « C'est souvent des chanteurs et des humoristes, plus rarement des troupes de théâtre » ajoute Loïc Gaden. Aujourd'hui tout fonctionne

mais la crise du Covid a provoqué en 15 mois une perte de chiffre d'affaires de 80 %. « La hausse du carburant et des matériaux est maintenant inquiétante et comme la technologie n'est pas encore là pour faire rouler des bus en électrique, il faut rester très vigilant. »

Accompagner et partager

« C'est important pour nous d'être en lien avec le territoire. Loin de l'agglomération, les jeunes d'ici, souvent sans formation, n'ont pas toujours d'opportunités pour bosser ou trouver des formations. L'insertion, financée en partie par la Région et le Département de l'Isère, est une formule qui permet de reprendre confiance et d'étoffer ses compétences en entreprise. Cela constitue un véritable tremplin professionnel pour les personnes concernées. Le savoir faire de départ n'est pas l'essentiel, ce qui est important pour moi c'est le dynamisme et l'envie. L'insertion

vient juste de commencer chez nous. À ce jour, 3 personnes nous ont rejoints. Nous pourrions en accueillir 2 de plus, c'est un maximum. »

Se diversifier pour se développer

En 2020, Carriage a créé son propre concept de fourgon aménagé sur mesure pour les particuliers. Son nom : Forest (forêt en français) comme pour bien marquer l'attachement des gérants aux escapades vers les grands espaces. « On est sur un rythme de 20 véhicules par an mais on voudrait réussir à monter une plus grande unité de production pour 80 véhicules environ. On travaille là-dessus mais il va falloir maintenant trouver les financements ! » C'est tout le mal qu'il faut souhaiter à cette dynamique et originale société dont les dirigeants semblent porter haut de belles valeurs humaines. Bonne route Carriage !

SUIVI DE PROJETS

Épicerie de Lalley > Xavier Ray et Audrey Alvarez qui gèrent l'épicerie de Lalley et des tournées itinérantes dans les villages ont reçu une aide financière de 4000 euros de la CCT pour changer leur véhicule. Aujourd'hui, la société a réussi à boucler son budget auprès des banques. Le nouveau camion de marque française est commandé mais les délais de fabrication sont très longs. Son arrivée est pour l'heure prévue en octobre 2023. Hâte de le voir circuler en Trièves pour un service de proximité qui profite à de très nombreux foyers !

La Tanière à Mémé > Sylvain Huet est fabricant et installateur dans toute la France de dômes géodésiques pour les professionnels du tourisme. Il a bénéficié d'une subvention de 4 000 euros de la CCT pour la construction d'un atelier à St Andéol. Cette aide lui permet de demander des fonds européens (programme Leader). Ses nouveaux locaux sont en cours de finition.



518 élèves (539 l'an dernier) **449** inscrits à la cantine
40 inscrits au périscolaire du matin **107** inscrits au périscolaire du soir

Inclusion scolaire

Vers des solutions pour les enfants en situation particulière

Suite aux échanges qui ont eu lieu entre la CCT (Jérôme Fauconnier, président, et Alain Vidon vice-président en charge de la vie scolaire) et l'Éducation nationale, la Directrice d'Académie a validé la création d'un poste d'enseignant spécifique pour gérer les difficultés de certains élèves en situation de handicap ou d'inadaptation à la vie scolaire. Depuis la rentrée, Mme Gonzalez est l'interlocutrice privilégiée des directeurs d'écoles qui lui font état des situations complexes au sein de leur établissement. Jean-Luc Phanatzis, Inspecteur de l'Éducation Nationale explique : « L'enseignante en poste est installée à Mens. Son

travail concerne toutes les écoles du Trièves et pas seulement celles gérées par l'intercommunalité. Ayant exercé dans le secteur en tant que conseillère pédagogique, elle connaît particulièrement bien le Trièves et, d'ores et déjà, certains dossiers d'élèves en situation particulière. Son rôle d'écoute, d'expertise et de conseil auprès des équipes de chaque école est essentiel car il apporte un regard extérieur et propose des solutions concrètes pour débloquer des situations. Il est important que ces solutions soient abordées de manière collective pour ne pas laisser un enseignant gérer seul un cas plus ou moins difficile. L'autre pan de la mission de Mme Gonz

lez est d'aider les familles dans l'élaboration des dossiers et de les renseigner sur les structures potentiellement adaptées au parcours de leur enfant. Souvent les parents ignorent l'existence de ces autres lieux d'accueil et ont besoin d'une aide concrète pour les découvrir.

Ce n'est pas commun qu'un territoire comme le Trièves bénéficie d'un tel poste. Cette initiative est une 1^{ère} solution apportée par la Directrice d'académie pour répondre à des besoins identifiés sur le secteur. Un bilan de son efficacité est prévu en fin d'année scolaire dans la perspective de son évolution et de sa reconduction. »



EN BREF

Des petits nouveaux !

À Mens : nouveau directeur > Emmanuel Remillat, nouvelle enseignante en CP > Nathalie Parent
 À Clelles : nouvelle enseignante > Macha Hardy
 À Monestier de Clermont : nouvel enseignant > Sylvain Tarquis
 À tous : bienvenue en Trièves !

Cantine à 1 euro

Le dispositif est en place depuis la rentrée de septembre. Un premier bilan sera fait d'ici la fin de l'année. Rappel : près de 140 foyers peuvent bénéficier de ce dispositif financé en partie par l'État et basé sur une grille de tarifs solidaires prenant en compte les revenus des familles.

Dialogue permanent

Au cours du 1^{er} trimestre, le vice-président de la CCT en charge de la vie scolaire, Alain Vidon, participe avec les agents du service à tous les conseils d'école. Objectif : faire le point de la situation dans chaque établissement et recueillir les demandes particulières des équipes enseignantes.

PETITE ENFANCE

Actualités

● Les travaux d'agrandissement du multi-accueil de Clelles (les P'tits Z'êtres) sont repoussés à février 2023. Le projet porté par la commune connaît en effet des problèmes de pénurie de matériaux. Le déménagement au Percy pendant la durée du chantier (fin juin maximum) se fera grâce à la préparation des lieux par les services techniques de la CCT.

● Le projet de création d'une Maison d'assistantes maternelles à Monestier du Percy, piloté par 2 assistantes maternelles et la commune, avance. Des demandes de subvention ont été déposées par la mairie. Objectif : ouverture sur 5 jours avec un effectif de départ de 8 enfants. Travaux envisagés au printemps 2023.

● Un groupe de travail se met en place pour la création d'une future crèche à Avignonnet en remplacement des espaces modulaires actuels qui restent une solution temporaire pour l'association SOS Récré qui gère l'accueil sur ce secteur.

● Le secteur de la petite enfance fait face à des difficultés de recrutement. Pour joindre les structures : www.cc-trieves.fr (onglet en page d'accueil).



133 enfants accueillis dans les crèches
48 enfants en liste d'attente
30 assistantes maternelles pour **114** places
16 places disponibles (octobre 2022).

Protection maternelle et infantile

Après une vacance de 6 mois, le Département bénéficie à nouveau de la présence d'un médecin PMI, Estelle Desvignes > Rens. : 06 77 02 72 57

Temps parents-enfants 0-6 ans Pom' de reinette

Espace de rencontre, de partage et de jeux mise en place par Le Granjou à Monestier de Clermont. RDV une fois ou deux par mois (de 8h45 à 11h15) > Rens. : 04 76 34 28 40

Relais petite enfance

Les parents à la recherche d'un mode de garde doivent impérativement contacter le Relais petite enfance dont la mission est de les conseiller et de les aider à trouver la meilleure solution pour leur enfant (accueil individuel chez un assistant maternel ou collectif en crèche). Cette démarche est désormais obligatoire.

Permanences (sur rendez-vous) > 06 79 24 97 18 / 1^{er} mercredi de chaque mois à Clelles, mardi 16h30 à 18h et vendredi 14h à 17h à Monestier de Clermont, mercredi 9h à 12h30 à Mens

Repères >

La CCT finance et accompagne les crèches collectives du Trièves gérées par des associations (SOS récré, l'Association triévoise pour l'accueil des jeunes enfants, les Mistoufflets) et anime un Relais petite enfance auprès des assistants maternels qui accueillent les enfants à domicile.

Outil participatif

L'observatoire du changement climatique en ligne ! www.cc-trieves.fr



L'espace dédié à l'Observatoire est accessible en page d'accueil du site de la CCT. Les pages proposées offrent 3 entrées distinctes :

OBSERVATIONS GÉNÉRALES : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

DONNÉES SCIENTIFIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN TRIÈVES

TÉMOIGNAGES SUR LES ÉVOLUTIONS DU CLIMAT ET LES ADAPTATIONS

La partie témoignages donne, de manière thématique (température, enneigement, biodiversité...) la parole aux Triévois qui peuvent ainsi décrire les évolutions du climat dans notre territoire, les changements de pratiques qu'elles entraînent et parfois des solutions d'adaptation.

Extraits >

« Maintenant en hiver, il y a de l'eau qui tombe même à 1700-1800 mètres et toute la saison donc on n'a plus d'avalanches de fonte, de neige mouillée. Elles sont plus en altitude et plus tôt qu'avant. En décembre, on peut se prendre une avalanche de fonte. La neige est imbibée d'eau comme au mois de mars. La structure de la neige a changé. »

Muriel Leguern

Pisteuse, nivométéorologue à Gresse-en-Vercors

« On a de moins en moins de pluies d'automne alors que c'est ce qui recharge beaucoup les sources. Au printemps, ça aide un peu aussi mais la nature prends beaucoup alors qu'en automne elle est endormie. J'ai remarqué que si on a de bonnes pluies en novembre et jusqu'au 15 décembre, ça remplit pas mal les sources. »

Christophe Bonnet

Service technique de Châtel-en-Trièves

Chacun peut demander à contribuer à l'ensemble de ces témoignages. Pour cela, un formulaire est proposé en ligne (en bas des pages).



Travaux en cours

Concertation, priorisation et pistes d'action

Depuis le 7 avril, sous la houlette de Christian Roux, vice-président à la transition écologique et aux mobilités, la CCT et plusieurs associations locales mènent une réflexion (ouverte aux habitants, entreprises...) afin de définir les priorités du territoire en matière de transition écologique pour les 3 prochaines années ainsi qu'un plan d'actions concrètes. Trois formats de travail ont été mis en place : « multi-acteurs », « communes » et « communauté de communes ». Les ateliers multi-acteurs ont réunis 20/30 personnes en moyenne qui ont travaillé à 4 reprises (6 mai, 18 juin, 6 juillet, 11 octobre) sur 3 premiers thèmes : les mobilités, l'énergie et le vivre ensemble. Les services de la CCT ont réalisé des temps de travail identifiant les actions qu'ils mènent et qui relèvent déjà de la transition écologique et ont proposé des actions nouvelles. Enfin, 14 communes du Trièves ont participé aux réunions d'information en juin. Tout ou partie de ces communes réalisent depuis juillet un travail de priorisation de leurs actions.

Contact > Maïté Quinn Duncan 07 86 14 53 02
m.quinn-duncan@cdctrieves.fr



Atelier multi-acteurs aux Sagnes à Mens

Les prochaines étapes >

En novembre : finalisation technique des fiches projets.

Vendredi 9 décembre 2022 :

Séminaire territorial n°1

Présentation des enjeux et priorités d'actions travaillés par les trois formats de travail.

Vendredi 24 février 2023 :

Séminaire territorial n°2

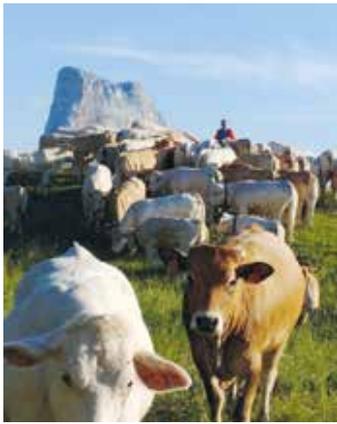
Présentation du plan d'action de la Stratégie territoriale de transition écologique.

OUVERTS À TOUS

Sécheresse 2022

Un été exceptionnellement chaud et sec

La Chambre d'Agriculture l'a constaté, l'année 2022 est encore plus sèche que celle de 2003 ! Avec ses épisodes de canicule, elle se situe dans les années climatiques qu'on peut qualifier d'extrême. Réactions de terrain.



Prairies et cheptels

Les prairies ont reverdi cet automne, grâce aux pluies de fin août qui sont tombées sur un sol encore chaud. La pousse de l'herbe en Drôme-Isère est de très bonne qualité. Elle permet un retour du pâturage mais elle ne comble pas les déficits fourragers du printemps et de l'été.

Chambre d'agriculture

Troupeaux en alerte

« On a évité de peu la catastrophe ! Mi-août, on pensait faire descendre les 400 génisses de l'alpage car l'herbe ne suffisait plus à les nourrir. Enfin, la pluie est arrivée suivie de températures douces, ce qui a favorisé la repousse. Le troupeau a pu rester sur le Serpaton jusqu'au 20 septembre, comme les autres années. En 10 ans je n'ai jamais connu une telle situation. Au niveau de l'eau, nous étions à la limite. Là aussi, les précipitations ont permis in extremis de réalimenter les sources de surface. C'était crucial car une génisse consomme environ 40 litres par jour. Pour tout le troupeau, cela représente 16 m³ par jour sur 4 mois d'estive. »

Contrairement à que l'on peut imaginer, l'herbe d'altitude est très fragile. Elle doit s'adapter à des conditions difficiles. J'ai peur que l'été 2022 ait un effet à retardement avec une herbe plus rare et de moins bonne qualité en 2023.»

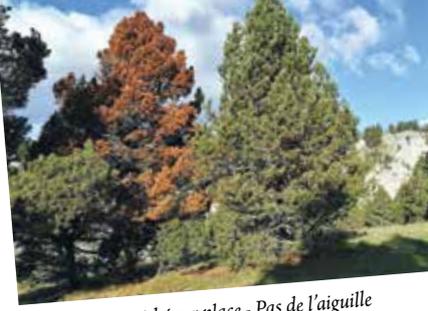
Stéphane Forel
Berger sur les alpages du
Serpaton à Gresse en Vercors

Une vendange exceptionnelle mais une vigne fragilisée !

Les vigneron du Trièves témoignent tous dans le même sens : « 2022 est une année magnifique ! » Tant du point de vue de la santé de la vigne que du point de vue de la récolte (+50%). Plusieurs facteurs expliquent ces résultats : l'absence de gel au printemps, la chaleur et sécheresse printanières qui ont inhibé les maladies qui abiment la vigne et des pluies « salvatrices » fin août. La maturité décalée des raisins, avec entre 15 jours et un mois d'avance, a surpris tous les vignerons. Il faut apprendre à faire du vin différemment « avec plus de sucre et moins d'acidité. »

Cependant, le climat extrême de l'été n'a pas été sans conséquences négatives : le soleil a grillé le raisin (voir photo Cépage Roussanne), avec une perte de 60% de la production sur certains cépages, il y a eu une forte mortalité des jeunes plants de vignes, ainsi que l'apparition étonnante de pousses de printemps sur les vignes au mois de septembre... Et sans la pluie fin août, la récolte aurait été fortement compromise.

Laurie Scrimgeour
Chargée de mission agriculture
Communauté de communes



Arbre séché sur place - Pas de l'aiguille

Santé des arbres... Il faut attendre

« Les arbres sont des êtres vivants relativement volumineux et donc dotés d'une grande inertie. Cela indique qu'il faut du temps pour mesurer de quelle manière ils subissent ou pas des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs. Le stress qu'ils ont connu cet été ne devrait donc pas être visible l'année prochaine mais en 2024. Il se peut alors qu'on découvre des sujets en train de dépérir. Je pense que notre milieu forestier situé au sud du département est bien habitué et donc armé pour faire face à la chaleur et au manque d'eau. Dès le mois d'août, nous avons surtout vu des arbres jaunir sur des zones de rocher, là où la couche de terre n'est pas épaisse. Il faudra particulièrement surveiller ces zones dans les prochains mois. »

Office national des forêts, Trièves

Ressource en eau

Les techniciens de la CCT ont constaté une baisse significative du niveau des sources qui alimentent 7 communes. Après être descendus plus bas que d'habitude, les débits ont profité des précipitations de la mi-août et de septembre. Aujourd'hui, cela rebaisse. « Il faudrait maintenant une pluie fine et continue pour une infiltration efficace dans les sols. »

Cultures > lutter contre les conséquences du changement climatique

Le bonheur est dans le mélange

Fin septembre, la Chambre d'agriculture de l'Isère organisait une rencontre avec trois éleveurs ovins et bovins du Trièves. En effet, face aux problématiques d'aléas climatiques, échanger sur les pratiques de cultures fourragères est riche d'enseignements. « On entend des cigales depuis 2 ans maintenant... » disent les agriculteurs. Les signaux d'évolution du climat sont nombreux : douceur en fin d'hiver, gel printanier, sécheresse. Les espèces et

variétés fourragères utilisées hier ne sont plus forcément adaptées aujourd'hui, et ne le seront sûrement plus demain.

L'enjeu est de maintenir une autonomie alimentaire des éleveurs du secteur. Jean-Pierre Manteaux, conseiller fourrages de la Chambre d'agriculture précise qu'aujourd'hui le « bonheur est souvent dans le mélange » ; mélange de variétés de luzerne, mélange d'espèces, et aussi dans la diversification des fourrages.

Sur d'autres territoires, des essais de cultures de sorghos fourragers, de teff-grass, de méteil sont prometteurs. Des enseignements peuvent être tirés de ces suivis, mais l'idée reste de faire évoluer les pratiques à partir des expériences menées dans chaque exploitation. Des plateformes d'essais de variétés pourront peut-être à l'avenir alimenter les réflexions des agriculteurs du secteur.

Article et photo transmis par Catherine Venineaux et Lucie Tiollier de la Chambre d'agriculture de l'Isère



Une déchèterie à Clelles, oui ou non ?

Réponse de Christophe Drure, vice-président en charge des déchets

« Nous sommes aujourd'hui dans une impasse mais nous n'abandonons pas ! Après des mois d'études, le projet qui aurait permis de répondre en priorité aux besoins des artisans et des entreprises, s'est finalement avéré bien trop coûteux pour la Communauté de communes. Initialement chiffré autour de 1,8 million d'euros, l'investissement a atteint les 2,8 millions d'euros ! Deux raisons à cela : des montants de travaux bien supérieurs à nos attentes à cause de l'importante augmentation des prix des matériaux et des lignes de subventions soit supprimées soit revues à la baisse de la part de certains de nos partenaires. Cette décision est sage car je rappelle que nous avons d'autres gros

investissements en cours, aux côtés notamment de Grenoble-Alpes Métropole : un centre de tri et une usine d'incinération et de valorisation énergétique modernes, actuellement en construction sur la commune de La Tronche.

Lors de la commission déchets du mois d'août, les élus du territoire m'ont fait part de leur déception et ont exprimé la demande de poursuivre nos réflexions. C'est cohérent puisque nous avons acheté pour cette déchèterie un terrain à Clelles et démolit la vieille bâtisse abandonnée qui se trouvait dessus. »

Peut-on encore croire au projet ?

« Nous allons relancer une concertation pour trouver un nouveau

prestataire qui devra élaborer un projet moins ambitieux mais suffisamment dimensionné pour que les habitants du secteur de Clelles disposent à proximité de chez eux d'un lieu pour déposer leurs déchets. Nous allons également préparer des demandes de subventions en espérant que le projet puisse être soutenu au minimum à hauteur de 50 % de son coût. Avant, nous pouvions compter sur 80 % d'aides, ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'idée est de permettre la construction d'une déchèterie mixte pouvant accueillir à la fois les particuliers et les professionnels en 2025. Malheureusement rien n'est encore acquis ! »

EN BREF



Inflation, encore et toujours !

Au niveau de la gestion des déchets, l'impact de la crise de l'énergie et de la hausse généralisée des prix commence à être important. Dépenses de gasoil supplémentaires en 2023 : 5 300 euros estimés. Augmentation des opérations confiées à des prestataires extérieurs (collecte des déchets en déchèterie) : hausse 2023 estimée entre 20 000 et 30 000 euros.

Tout beau, tout neuf !
Le nouveau camion-grue de collecte des ordures ménagères commandé par la CCT est en service. Il permet de ne pas avoir recours à une location ce qui va générer des économies annuelles. Rappel de la dépense : près de 300 000 euros. Son amortissement est prévu sur 10 ans.
Marque : Renault, benne fabriquée en France



Le recyclage, comment ça marche ?

Épisode 1 > Les bouteilles et flacons en plastique

Les bouteilles en plastique transparent

Elles passent en début de processus dans un tamis. Les bouteilles sont secouées afin d'enlever les petits déchets et de la vapeur est injectée pour décoller les étiquettes. Les bouteilles et les bouchons sont ensuite broyés en paillettes qui sont lavées pour enlever la colle. Placées dans l'eau, elles vont se séparer en deux types de plastique : le polyéthylène haute densité (PEHD) va flotter (paillettes de bouchon) et le polytéréphthalate d'éthylène (PET) va couler en paillettes. Celles-ci sont ensuite pressées et séchées.

Puis transformées par des sociétés spécialisées :

- en nouvelles bouteilles
- en fibres polyester pour la fabrication de tissus, moquettes, polaires...
- en ouate pour rembourrer des anoraks, couettes, oreillers...

Les flacons et bouteilles en plastique opaque

Ces déchets passent également dans un tamis pour enlever les petits déchets, puis sont broyés en paillettes. Lavés pour enlever la colle, ils sont fondus, puis, une fois secs, coupés en granulés de polyéthylène.

Puis transformés par des sociétés spécialisées :

- en nouveaux flacons et bouteilles
- en arrosoirs, bacs à fleurs, chaises de jardin...
- en gaines, tubes, canalisations...

95 %
DES DÉCHETS
DU TRIÈVES
(DÉCHÈTERIES
COMPRISES) SONT
VALORISÉS

42 %
Valorisation
matières

53 %
Valorisation énergétique
(incinération pour le chauffage)

PAROLES D'AGENTS

Rencontre avec 4 agents de terrain du service de la gestion des déchets de la CCT.

Collecte des ordures ménagères.(32,5 % des déchets du Trièves)

« On connaît le Trièves comme notre poche ! »

Christophe Gaudé et Christian Girard sont chargés de la collecte des ordures ménagères. « Du lundi au jeudi, de 5h à 14h, nous parcourons tout le territoire pour vider les bacs semi-enterrés. L'été, pour profiter de la fraîcheur du matin, nous commençons à 4h. Sur une année, nous parcourons environ 30 000 kilomètres. On connaît le Trièves comme notre poche... De St-Martin de la Cluze à Tréminis ! » Quand il évoque les relations avec les habitants, Christian repense aux petits mots d'encouragement collés sur les bacs par des personnes qui tenaient à saluer leur dévouement au moment du confinement. « Nous étions de ceux pour qui le travail ne cessait pas. Ces messages étaient vraiment appréciables. Dans l'ensemble, tout se passe bien avec les gens. Parfois, au pied des bacs nous retrouvons des dépôts d'objets qui devraient être portés à la déchèterie. Ce n'est pas notre rôle de ramasser, nous prévenons donc les mairies. Cela n'est finalement pas trop fréquent. ». Et Christophe de préciser : « Ce qui est agaçant et incompréhensible, ce

sont les déchets que nous voyons dans les bacs réservés aux ordures ménagères. On se demande parfois si ceux qui ne respectent pas les consignes de tri sont vraiment au courant de leur existence. Ces comportements très fréquents ne sont vraiment pas corrects. »

Ensemble, les deux collègues apprécient leur travail : « Il y a des périodes particulièrement difficiles. L'hiver avec les galères liées à la neige. Certains matins, on serre les fesses et on se concentre à fond pour ne pas aller dans le décor même avec les équipements spéciaux. L'été, le Trièves voit sa population grandir. Les volumes de déchets sont plus importants ce qui nous oblige à ramasser certains lieux plusieurs fois dans la semaine. » Quand leur benne est pleine (40 bacs semi-enterrés environ), Christian et Christophe vont la vider au quai de transfert de Clelles où les ordures sont compactées avant d'être récupérées par un prestataire qui les transporte à l'incinérateur de La Tronche. « Bien sûr, être en charge de la tournée est parfois monotone et répétitif. Mais, on s'entend bien

ce qui nous permet de faire notre travail de manière agréable. C'est dense mais ce n'est pas la course non plus. Chaque matin, nous avons une pause pour la casse-croûte que nous prenons dans les déchèteries ou dans des établissements du Trièves, la boulangerie de St-Maurice par exemple. Il y a 5 ans encore, la collecte se faisait en porte à porte. C'était autrement plus compliqué et plus physique. Aujourd'hui, cela reste dur mais c'est mieux. Il reste des inconvénients comme les mauvaises odeurs, la saleté et parfois le contact avec des matières vraiment pas agréables : le jus qui dégouline des sacs, des asticots, etc. »

Christophe et Christian terminent leur semaine en consacrant plusieurs heures au nettoyage complet du camion ce qui implique de pénétrer directement dans la benne, tâche que l'on devine pénible. Personne ne doit en douter, ces hommes font un travail essentiel qui concerne tous les habitants. Avoir cela en tête, c'est déjà les respecter.

Savoir-faire multiples

Toujours sur le pont !

changer les couvercles ou les sacs qui avec l'usage peuvent se déchirer ou brûler si, en hiver, des personnes ont déposé des cendres chaudes. D'avril à octobre, nous sommes chargés du service de broyage de branches à domicile, mis en place il y a quelques années. Beaucoup de Triévois font appel à nous et trouvent cela vraiment appréciable. La plupart des personnes nous accueillent très bien, c'est plutôt agréable. »

Sébastien et Camille travaillent de 6h30 à 13h30 du lundi au vendredi. Deux jours par semaine, afin d'assurer le ramassage des cartons, Camille commence à 5h du matin pour finir à 12h. Chaque semaine, cela représente 300 km de trajet pour récupérer

les cartons et les stocker dans les déchèteries où ils sont compactés. « On ne s'ennuie jamais surtout qu'il m'arrive d'avoir à remplacer mes collègues de la collecte des ordures ménagères en cas d'absence » affirme Camille. « Dans l'ensemble, les choses se passent bien et la perception de notre métier s'améliore. Tout le monde a besoin de nous ! Ce qui est important, c'est de bien mesurer notre environnement de travail car s'occuper des déchets n'est jamais anodin. On se confronte aux odeurs, à la saleté et à l'insalubrité. » À chacun donc de respecter ces hommes qualifiés dont les tâches sont souvent ingrates et sans lesquelles notre quotidien serait bien différent.



Sébastien Sotgiu et Camille Moscone sont agents polyvalents. « Nous avons plusieurs missions assez différentes. L'entretien des camions de collecte sur lesquels nous changeons les pneus et faisons de la petite mécanique, vidange, plaquettes de frein, etc. Nous réparons également les bacs semi-enterrés du Trièves lorsque qu'ils ont été abîmés. Il faut régulièrement



EN BREF



Trions efficace !

Quelques conseils pour que les déchets que vous triez soient bien pris en compte et dirigés vers leurs filières spécifiques de recyclage.

Bon à savoir car souvent constaté dans les emballages >

Pas de dépôt en sacs...
déposez en vrac ! N'empilez pas les contenants !
Ne laissez pas de restes d'aliments dans les contenants !
Ne compressez pas les bouteilles en plastique !
Ne froissez pas les feuilles d'aluminium !
Mettez les masques chirurgicaux dans les ordures ménagères !
Mettez les textiles et chaussures en déchèterie ou bornes Relais si en bon état ! En déchèterie aussi les chargeurs (ordinateurs, portables...), les objets en plastique volumineux (chaise jardin...).

Merci ! Si vous avez des doutes consultez le guide du tri (voir ci-dessous).

Attention, il n'y a plus de bennes pour les déchets verts en déchèteries. Des aires de stockage sont mises en place en libre accès dans les communes : www.cc-trieves.fr/#aires-de-stockage-de-dechets-verts



Horaires des déchèteries >

Monestier de Clermont > lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Mens > lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Guide du tri > À consulter sur www.cc-trieves.fr

Vente de composteurs >

Prix préférentiel de 30 euros. Du lundi au vendredi au siège de la CCT (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont) Sur rendez-vous au 06 44 20 92 04

Broyage à domicile >

Suspension du service dès le mois de novembre, reprise en avril.

Chouette d'être ado !

184 jeunes

(96 filles et 88 garçons), âgés de 7 à 16 ans, sont partis en séjours ou en bivouacs avec le service enfance jeunesse de la CCT. Les destinations étaient variées : Luc en Diois, le Parc naturel des Dombes, la base d'eaux vives de St Pierre de Boeuf, le Verdon, Annecy et les cabanes au parcours aventure à St Michel les Portes. Ces projets ont permis aux participants de vivre des expériences

fortes de convivialité et de vivre ensemble. Pour des raisons pédagogiques et financières, la gestion libre est privilégiée. Pour l'année prochaine, un groupe d'adolescents se réunit une fois par mois pour réfléchir à un séjour en autonomie à l'océan ou à destination d'une ville européenne. Ces jeunes sont accompagnés par le coordinateur jeunesse de la CCT (voir contact ci-contre).

Contact jeunes
 Coordinateur CCT
 Eloi Hemery : 06 72 29 64 10
 Facebook, Instagram,
 snapchat, tiktok :
 eloianimjeunestrieves



Quel festival et quelle énergie !



Faut qu'on cause !

À l'invitation du Festistreet, les élus du Trièves étaient conviés à un échange avec les jeunes. Avant de leur laisser la parole, la vice-présidente à l'enfance-jeunesse de la CCT, Caroline Fiorucci, a rappelé la volonté politique de faire davantage de place aux jeunes.

Extraits >> *C'est rare d'être écouté... souvent on finit par se taire / On a envie de se retrouver, de faire la fête, de faire des projets / On a besoin de pouvoir se déplacer, de communiquer... mais avec les moyens d'aujourd'hui et dans l'efficacité... le rythme des institutions n'est pas le nôtre.* >> Le besoin de considération a été formulé à plusieurs reprises. *« La jeunesse est souvent réduite à : des garçons en scooter qui font du bruit et des incivilités / Les adultes invitent les jeunes à participer à la vie publique et associative, mais les formes démocratiques ne sont pas accueillantes : des réunions très formelles, en soirées jamais calées sur la disponibilité des jeunes. Les sujets techniques sont excluants pour les jeunes... que penser de la fiscalité quand on a 18 ans ? ».* Deux heures d'échanges intenses et la demande exprimée de poursuivre les débats en inventant des formes qui permettent à tous les jeunes de s'exprimer régulièrement.

En août, la 5^e édition de Festistreet (cultures urbaines en milieu rural et montagnard), a eu lieu grâce à l'implication d'une quarantaine de jeunes bénévoles âgés de 13 à 20 ans de l'association Désaccorpsd.

Soutenu par le service jeunesse de la CCT, le festival a attiré plus de 1 400 spectateurs lors de quatre soirées (spectacle de danse contemporaine, contest de skate, battles de break et concerts). Les ateliers du festival (Break dance, Graff, skate, MAO et Parkours) ont réuni 170 jeunes sur 3 demi-journées. Le festistreet est un remarquable évènement de culture,

de sport et de convivialité conçu et organisé à 90% par les jeunes eux-mêmes. Les partenaires institutionnels et privés de ce projet sont le Département, le collège du Trièves, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, la CAF, la MSA, la Région, sans oublier la CCT et plusieurs communes dont celle de Mens bien sûr ! Les organisa-

teurs ont pu également compter sur le soutien des commerçants du secteur et de la société IPP you carve. Le festival à peine terminé, les participants n'ont qu'une idée en tête, la préparation et la mise en place de l'édition 2023. Et il se murmure déjà, qu'un nouveau projet s'ajouterait au festival pour l'été prochain ; son nom Festicolo circule...

Contact > Association Désaccorpsd à Monestier du Percy : 07 49 76 20 72 / desaccorpsde@gmail.com

EN BREF

Programmes en ligne

Pour connaître les activités estivales pour les 3-11 ans et les 11-17 ans, consultez le site de la CCT : www.cc-trieves.fr (onglets en page d'accueil).

Inscriptions > Accueils de loisirs - Activités jeunesse - Séjours

Par tél & mail > Lien Familles 04 76 34 46 61 - lienfamilles@cdctrieves.fr

En ligne > Portail Familles - www.cc-trieves.fr (rubrique en 1 clic)

Obtenir vos codes > 04 76 34 46 61 - lienfamilles@cdctrieves.fr





Photo > Nadine Barbançon



Lancement officiel de la résidence le 22 septembre en présence de Frédérique Puissat, conseillère départementale et sénatrice et Pierre Suzzarini, vice-président CCT en charge de la culture.

Colectivo Terron « collectif terre » en catalan

Un nom à retenir ! Celui de la compagnie d'artistes qui a commencé à œuvrer sur le territoire, notamment auprès des scolaires, pour des ateliers et des spectacles faisant la part belle à la matière. Cela grâce au dispositif des « Résidences artistiques en Isère » initié et financé par le Département de l'Isère, piloté par le Pot au noir / scène Ressource en Isère (Rivoiranche-St Paul lès Monestier), avec le soutien de la CCT et du Poulailler (théâtre à Monestier du Percy). Miguel Garcia Carabias et Núria Alvarez Coll sont depuis quelques années installés à Roissard. Avec de multiples acolytes, ils créent et jouent des spectacles qui permettent, avec poésie et humour, de rappeler à chacun d'entre nous que les éléments naturels qui nous entourent, le sable, la terre, l'eau, sont essentiels à nos vies... Durée de la résidence > 3 ans.

Prochain spectacle du Colectivo Terron :
23 mars 2023 au Pot au Noir
Séances scolaires et séance tout public le soir.
www.colectivoterron.org/fr/spectacles/en-creation

EN DIRECT DES BIBLIOTHÈQUES

Tout ça ?

Dans chaque lieu où ces supports sont proposés, il est possible d'emprunter : 10 livres ou revues, 10 CD, 5 DVD et si vous empruntez dans plusieurs bibliothèques simultanément : 20 livres ou revues, 20 CD, 5 DVD. Rens. : 04 76 34 60 13.

Adhésion pour emprunter

10 euros par adulte
Gratuit par enfant jusqu'à 18 ans (autorisation parentale obligatoire), demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap, étudiant (sur justificatif).

In English please !

Les bibliothèques proposent des documents en anglais pour répondre à la demande des lecteurs, parents anglophones et enseignants, faire découvrir une langue étrangère et donner envie de l'apprendre de façon ludique et conviviale. Elles organisent aussi des événements gratuits :

Ateliers famille > enfants de 4 à 10 ans et leur parent (9 ateliers entre octobre 2022 et avril 2023)

Approche interactive avec des histoires, des chansons, des jeux. Prochaines dates : 23 novembre et 14 décembre à 10h à Mens.

Conversations en anglais > 1h à destination des ados et adultes (tous niveaux) (3 ateliers par an au Percy). Pas un cours magistral, mais une occasion d'échanger et de favoriser la rencontre entre des habitants partageant un intérêt commun.
Renseignements : 06 32 57 18 17
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Anniversaire

Le 10 décembre, la bibliothèque de Monestier de Clermont fêtera ses 30 ans. Le programme des festivités est en préparation. Diffusion prochaine, notamment sur le site de la CCT : www.cc-trieves.fr



Guide pratique (lieux et horaires) en ligne >
www.cc-trieves.fr



la Citerne
BÂTIMENT DE CAPTAGE DES EAUX - MONESTIER DE CLERMONT
LIEU D'EXPOSITION - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

La saison 2022 s'est achevée le dernier week-end de septembre avec une exposition d'aquarelles de Mathilde Arragon et de ses élèves. Le service culture et l'association des Barbouilleurs du Veymont vont maintenant faire un premier bilan et réfléchir à l'année 2023. La Citerne, ancien bâtiment de captage des eaux est un lieu atypique et remarquable. Y découvrir des œuvres d'artistes, souvent locaux, est doublement agréable.



Facile à lire

Support de l'initiative, un présentoir en bois (actuellement au Granjou) a pour but de proposer de la lecture adaptée aux personnes qui ont perdu l'habitude de lire ou qui connaissent quelques difficultés. Les livres peuvent être emportés librement pour être lus chez soi. Ils doivent ensuite être retournés dans le lieu où ils ont été empruntés ou dans une bibliothèque du réseau du Trièves. Rens. : 04 76 34 19 77

Pour ne rien rater !

Demandez à être destinataire du programme des animations !
Culture > d.pelloux@cdctrieves.fr
Bibliothèques >
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

À vos archives

Le Musée du Trièves, en lien avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, prépare une exposition pour 2024 sur le Trièves pendant la deuxième guerre mondiale en 2024. Le Musée sollicite les habitants du territoire qui posséderaient des archives familiales (films, documents écrits, objets de la vie quotidienne...) pour documenter et illustrer cette période historique. Témoignages, histoires et anecdotes seront également précieux pour raconter cette page de l'histoire du Trièves en partie méconnue.
Contact > Frédéric Dumolard,
directeur du musée
f.dumolard@cdctrieves.fr
06 70 66 56 28



Scène de la Libération à Mens



BIEN PRODUIRE. BIEN S'ALIMENTER

La CCT participe chaque année à l'automne, au Mois de la transition alimentaire. Dans ce cadre, le dimanche 25 septembre, une grande tablée était organisée avec Trièves transitions écologie, le Collectif d'entraide et Pep's Trièves, à la ferme de la Salamande à St Jean d'Hérans. Une visite-repas qui a rassemblé habitants, agriculteurs et partenaires afin d'échanger autour d'une thématique devenue prioritaire : comment faire, en temps de crise économique et sociale, pour que tous les habitants puissent accéder à une alimentation de qualité et que les agriculteurs vivent dignement de leur métier ? En Trièves, les circuits-courts qui se multiplient, apportent peu à peu un début de réponse.

RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Plusieurs familles, obligées de fuir leur pays en guerre, sont toujours accueillies en Trièves chez des particuliers. Ces personnes étant autorisées à travailler, la Communauté de communes a reconduit à la rentrée les contrats de trois jeunes femmes qui interviennent à Monestier de Clermont en tant qu'agents de restauration scolaire (animation et ménage). Une belle opportunité pour un secteur où il est très difficile de recruter faute de candidats.

HABITAT RÉVERSIBLE

Les élus de la commission aménagement ont abordé en septembre dernier la question des constructions légères dont la caractéristique est de ne pas avoir de fondations. Face aux difficultés, notamment pour les jeunes actifs, de trouver un logement, ces constructions sont parfois envisagées comme solution. Pour autant, elles ne peuvent s'affranchir des règles d'urbanisme et leur implantation est soumise, comme toute construction à autorisation. Les élus ont pu bénéficier des informations de Mme Aumelas, chargée de planification à la Direction départementale des territoires (services de

l'État). Ils ont aussi découvert en visio le travail de l'association Hameaux légers dont la mission est de permettre d'accéder à des habitats et des modes de vie durables et solidaires, pour des territoires plus vivants : <https://hameaux-legers.org>.

ÉLARGISSEMENT GÉOGRAPHIQUE DU PROGRAMME LEADER

La Région Auvergne-Rhône-Alpes qui gère le programme de subventions européennes pour les entreprises, les associations et les collectivités a instauré de nouvelles règles pour 2023-2027. Désormais le Trièves ne sera plus uniquement associé aux territoires de la Matheysine et de l'Oisans mais aussi au Diois, au massif du Vercors, au Vercors-St-Marcellin, au Royans-Vercors, la Bièvre et aux Balcons et Vals du Dauphiné. Le nouveau regroupement porte le nom de Terres de Dauphiné. Le Parc du Vercors en sera le coordinateur. Les élus du Trièves, comme ceux des autres territoires, ont déploré cet élargissement qui leur semble éloigner les porteurs de projet de leur éventuel financeur. Rens. : Françoise Eudier Pons, 07 57 12 85 30.

MENS. PETITE VILLE DE DEMAIN

Les études, co-financées par la banque des Territoires dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, se terminent et offrent des perspectives opérationnelles qui permettent aux élus de Mens de poser leur programmation jusqu'en 2026 et au-delà. Cet ensemble d'actions sera co-validé par la Préfecture, le Département et la CCT ; les représentants de ces institutions signeront le 16 décembre la convention d'Opération de Revitalisation Territoriale. S'enchaîneront alors différents chantiers parmi lesquels : la rénovation énergétique des bâtiments communaux, l'accompagnement des propriétaires bailleurs et occupants du centre-ville en vue d'atteindre des performances thermiques efficaces, la requalification d'espaces publics, l'ouverture d'un espace de travail partagé au cœur d'un tiers lieu au sein de l'ex-trésorerie.

Rens. : amandine.delus@mairie-de-mens.fr

GRENOBLE-GAP > RÉOUVERTURE IMMINENTE !

Après une longue période de travaux, engagés pour rénover la voie, la ligne Ter Grenoble-Gap reverra circuler les trains à partir du 12 décembre. La crise énergétique et le coût des carburants provoqueront peut-être une importante augmentation de voyageurs.

www.ter.sncf.com

ÉNERGIE : GRANDE INQUIÉTUDE

D'après le Ministère de la Transition énergétique : le pays fait actuellement face à la plus grave crise énergétique depuis les chocs pétroliers de 1970. Elle a des conséquences directes sur les approvisionnements énergétiques et sur les coûts. Les prix de l'énergie expliquent à eux seuls 60 % de l'inflation actuelle. Cette hausse va impacter tout le monde (particuliers, entreprises et collectivités). Au niveau de la CCT, les premières estimations prévoient pour 2023 une dépense budgétaire supplémentaire comprise entre 50 000 et 70 000 euros (électricité, gaz, fioul).

AUTO. AGGLO. BOBO ?

Avec la loi Climat et résilience, l'État impose aux métropoles des zones réglementées pour que la circulation automobile impacte moins la pollution atmosphérique. Grenoble-Alpes Métropole va donc élargir aux particuliers ses zones à faible émission (ZFE) en juillet 2023. Comme pour les entreprises, les véhicules les plus polluants ne pourront circuler dans 13 communes de l'agglomération. Avant la décision finale, une concertation ouverte aux habitants dont ceux des territoires hors Métropole est mise en place. Elle permettra d'ajuster le dispositif (dérogations, horaires...), et d'envisager des aides éventuelles. Pour participer jusqu'au 9 décembre : metropoleparticipative.fr

CHASSEURS ET FORESTIERS UNIS POUR LA FORÊT DU TRIÈVES

De belles forêts en Trièves ? Pas sûr ! Un œil averti observera l'absence de la strate arbustive et ou de jeunes pousses d'arbre nécessaire à son renouvellement. Le 28 septembre la Fédération de Chasse, les ACCA, les élus, les propriétaires forestiers publics et privés ont acté leur souhait de travailler ensemble pour expérimenter prochainement des actions en forêt pour favoriser son renouvellement naturel (sans plantation) sur les communes de St Michel les Portes, Chichilianne, St Martin de Clelles, Clelles, Le Percy, Monestier du Percy. L'objectif est de faire revenir de la végétation accompagnatrice (ronce, lierre, herbacées) en forêt pour fournir de la ressource alimentaire supplémentaire au gibier de manière à les détourner des jeunes pousses d'arbres.

APÉROS BÛCHES !

En présence d'un conseiller info Energie, venez découvrir autour d'un appareil de chauffage au bois les bonnes pratiques garantissant un confort optimal, des économies d'énergie et une utilisation responsable de votre équipement. 22 novembre à 18h à Gruère à St Paul les Monestier. Gratuit sur inscription au 07 57 08 95 51 ou m.chenevier@cdctrieves.fr



Ici, c'est ravioles !

Un tourisme basé sur l'authenticité, le ressourcement et les rencontres est développé à l'échelle du Trièves. Et cela passe également par de bons produits bien cuisinés à la mode locale.

Le territoire compte de nombreuses exploitations agricoles (polyculture, élevage, maraîchage...). C'est dans ce contexte que la volonté de valoriser la spécialité des Ravioles du Trièves est née. Il s'agit donc d'un projet qui croise tourisme, agriculture et économie pour soutenir un ensemble d'acteurs et promouvoir productions de qualité, circuit court et terroir.

Beaucoup de restaurateurs proposent une gamme de spécialités et de produits locaux mais peinent parfois à s'approvisionner. Et, concernant les ravioles, il faut

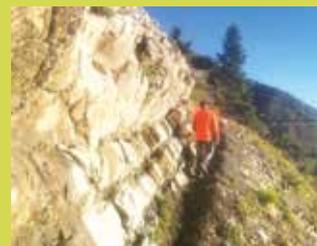
(cela dépend de la recette utilisée) des oignons, des pommes de terres et des légumes verts ! Un groupe de travail réunissant des membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme, des producteurs et des transformateurs ainsi que les services agriculture et tourisme de la CCT et de la Chambre d'agriculture a proposé un règlement d'usage qui définit les conditions et modalités d'utilisation d'une future marque Ravioles du Trièves. Celle-ci vient d'être déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

Si elle est validée, ceux qui respecteront son cahier des charges pourront l'utiliser. À noter : un fabricant de ravioles est déjà installé à Château-Bernard où il produit à la main ce plat typique. On connaît le Trièves à travers le Mont-Aiguille, le lac du Monteynard et les toits en tuile écaillée de ses charmants villages... demain, on croise les doigts, les ravioles seront plus largement emblématiques. Une belle consécration pour ce petit carré de pâte fourrée qui ressemble un peu à un oreiller miniature. Mais, pas question de dormir, passons à table !



Pas de découverte du Trièves sans des sentiers sûrs et de qualité

Dans le cadre de la collaboration entre la CCT et la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Vif, un nouveau chantier a eu lieu en octobre entre Le Percy et Clelles, au niveau de la passerelle de la Diligence. Ce site, mis à jour par l'association Histoire et Chemins nous fait plonger dans l'histoire du Trièves, à l'époque où le pont de Parassat n'existait pas, et où les diligences pour se rendre de Clelles à Mens empruntaient cette voie empierrée. Aujourd'hui, intégré au réseau de sentiers du Trièves, cet itinéraire est agrémenté de panneaux pédagogiques pour les randonneurs. Les élèves de 1ère Gestion des Milieux et de la Faune Sauvage ont œuvré pour faciliter le passage des chevaux au niveau du gué du Merdari. Encadrés par leurs professeurs et les techniciens sentiers de la CCT, ils ont débroussaillé, pioché, tronçonné et installé des troncs de soutien. Très beau boulot !



Des travaux de piochage du sentier du Balcon Est du Vercors ont eu lieu en août dans le secteur du ravin de Riondet à Gresse en Vercors. Ce sentier, support des itinéraires des Grandes Traversées du Vercors, est soumis à d'importantes contraintes d'érosion et nécessite un entretien régulier. Financement : CCT 50% et Département de l'Isère 50%.



Cathy Pitiot, gérante du Cris-Cath, chambres et table paysanne à Tréminis, et Dominique Garcin (photo), habitante de St-Jean d'Hérans, passionnée de raviolis, ont participé à une journée de découverte et de confection, début octobre au Granjou. L'initiative était organisée dans le cadre du Mois de la transition alimentaire.



Petit bilan de l'été

120 724 visites sur le site internet en juillet et 111 359 en août. Sur ces deux mois, plus de 4 000 visiteurs à l'Office de tourisme de Mens et 2 700 à Gresse en Vercors. **Des chiffres légèrement en baisse par rapport à 2021.**

Vite lus > Satisfaction globale des hébergeurs et des gîtes de groupes. Augmentation de la fréquentation autour du lac de Monteynard (grâce notamment aux événements nombreux des 60 ans du site géré par le Sivom du lac de Monteynard). Chaleur oblige : engouement pour les prestations nautiques. Des lieux emblématiques toujours attractifs : Terre Vivante à Mens et le Parcours aventure à St-Michel les Portes. Retour des étrangers, surtout belges et hollandais, dans les campings et les aires de camping-cars. De nombreux touristes allemands et suisses autour du lac. Les professionnels du secteur notent une baisse du pouvoir d'achat des visiteurs.



L'État dit oui au Trièves !

Le 27 septembre 2022, après trois ans de préparation, le Trièves a été sélectionné par le Ministère du travail, pour entrer dans l'expérimentation nationale Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. À ce jour, seuls 37 autres territoires ont été retenus en France dont deux en Isère : l'agglomération grenobloise (sur la commune d'Échirolles) et le Trièves.

Cette habilitation vient reconnaître un travail remarquable de mobilisation des acteurs publics comme des acteurs privés du territoire, et en particulier des personnes éloignées durablement de l'emploi. Elle est aussi le résultat d'un soutien de premier plan du Département de l'Isère, des services de l'État, de Pôle Emploi et d'EDF, au travers de son agence « Une Rivière, un Territoire ».

Le projet, porté par la Communauté de communes du Trièves,

visait à créer plusieurs dizaines d'emplois pour des chômeurs de longue durée, dans les 4 prochaines années au travers d'activités innovantes, notamment dans le domaine de la transition écologique (voir page suivante). Dans les prochains mois, il se concrétisera avec la création d'une Entreprise à But d'Emploi : PEP's Trièves (transformation des statuts de l'association existante du même nom). Le président de la Communauté de communes

du Trièves, Jérôme Fauconnier, a tenu à féliciter toutes celles et ceux qui ont œuvré pour mener à bien la candidature.

D'ici la fin de l'année, une convention viendra définitivement officialiser le dispositif avec les signatures de l'État, du Département de l'Isère, de Pôle emploi, de la Communauté de communes du Trièves et de Pep's Trièves.

Question à
Pascale Simone
Chef de service solidarité
Département de l'Isère

Certaines personnes ne comprennent pas le soutien au dispositif Territoire zéro chômeurs de longue durée alors que beaucoup de secteurs d'activités cherchent à recruter. Qu'en dites vous ?

« D'abord, il faut le rappeler, cette expérimentation est voulue par l'État. Elle constitue un nouvel outil pour lutter contre la privation d'emploi. Il y a d'autres leviers comme celui de l'insertion mais il semble important d'essayer celui-ci et d'en tirer les conclusions d'ici 3 ou 4 ans. Rappelons aussi l'idée de départ des associations comme ATD quart-monde qui consiste à utiliser l'argent des allocations pour les transformer en salaire ! C'est mieux de retrouver une activité et des collègues plutôt que de rester chez soi à perdre peu à peu confiance. Les personnes privées d'emploi ne peuvent bien souvent répondre aux offres disponibles car pour de multiples raisons, les postes proposés ne sont pas compatibles avec leur situation (problèmes de déplacements, de garde d'enfants, d'horaires, etc.). Dans ces conditions, la reprise d'un emploi entraîne de plus grandes difficultés. C'est particulièrement vrai en zone rurale.

En France et ailleurs, nous observons aussi un phénomène nouveau qui ne concerne pas uniquement les demandeurs d'emplois. Il s'agit, pour beaucoup de retrouver via son activité professionnelle du sens et de la pertinence à ce que l'on fait. Le travail broie beaucoup de gens. On nous demande toujours de nous adapter au travail ; il faudrait peut-être que le travail s'adapte à nous. Cette question est intéressante et doit aussi interpeller progressivement les nombreux secteurs en difficulté de recrutement. »

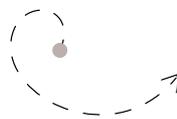


Le 21 octobre, un repas partagé était organisé à Mens avec l'ensemble des partenaires et des bénévoles de Pep's Trièves pour célébrer la validation de l'expérimentation

VITE LUS

Une aide de 25 000 euros a été accordée par la CCT à Pep's Trièves au conseil communautaire du 17 octobre dernier. Il s'agit d'un fonds d'amorçage pour aider au lancement de l'Entreprise à but d'emploi.

Pep's Trièves débutera son activité avec la création de 20 équivalents temps plein (ETP) dès l'ouverture en fin d'année de l'entreprise à but d'emploi. L'effectif devrait passer à 30 à l'automne 2023. L'objectif de 90 est fixé. Rappel : le Trièves compte environ plus de 500 personnes privées d'emploi.



EN BREF

De l'aide pour entreprendre

Créer son entreprise ou son projet d'activité, monter son Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA > permanences sur Mens, Cielles et Monestier.
Rens. : Claudine Delcourt > 06 86 48 03 10

Service économie

06 89 65 34 27
g.grandferry@cdctrieves.fr

Entreprise à but d'emploi (EBE), de quoi parle-t-on ?

C'est une entreprise de forme juridique classique, qui a pour particularité d'être en partie financée par la réallocation des financements publics dédiés aux chômeurs de longue durée. Elle peut avoir différentes formes juridiques (SA, SCOP, association...) mais sans but lucratif. Sa priorité est de créer des emplois répondant à certains besoins non satisfaits de la population d'un territoire. Ces activités ne doivent pas venir empiéter sur celles du tissu économique existant. Habituellement, les demandeurs d'emploi répondent à des offres d'emploi émises par les entreprises. Dans ce système, le mécanisme est inversé : ce sont les EBE qui recensent les compétences et les envies de chaque personne privée d'emploi, puis qui recherchent en fonction de ces compétences les travaux utiles qui peuvent y correspondre.

Ces emplois sont en partie financés par l'État, via le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée, mais sans coût supplémentaire pour les finances publiques. En effet, le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et financer des emplois payés au Smic au sein d'une EBE ne coûte pas plus cher à la société.

Concrètement, Pep's Trièves recevra annuellement 22 000 euros pour chaque emploi à plein temps créé. Cette somme correspond au transfert des coûts liés au chômage. L'argent provient de l'État mais aussi du Département qui gère le Revenu de solidarité active (RSA). Cette contribution couvre aux deux-tiers environ les besoins de l'EBE qui doit financer elle-même le tiers restant grâce à la vente de ses productions et services.

Quelles activités ?

3, dont 2 déjà en expérimentation, ont été validées lors du Comité local pour l'emploi (CLE)* qui vérifie qu'elles ne sont pas concurrentielles sur le territoire.

Article préparé par Julie Goux (Pep's Trièves).



peps Trièves
Rens. : 07 66 71 52 29
<https://peps-trieves.com>

Fabrication et vente d'extraits fermentés

Il s'agit de purins de plantes qui servent d'alternative aux produits phytosanitaires industriels. Chaque plante a ses propriétés spécifiques et donc un effet différent. L'ortie aide à nourrir le sol et les plantes, la consoude favorise la floraison, la prêle nourrit et renforce leurs défenses. Elles sont issues d'un glanage local sur des terrains de particuliers ou de communes du Trièves.

Le processus de fabrication consiste à faire macérer les plantes dans de l'eau plus ou moins longtemps suivant le type de plante et de la température extérieure. Les extraits fermentés sont ensuite conservés dans des fûts à l'abri de la lumière et de l'oxygène, ce qui permet une conservation du produit pendant au moins 1 an. Cette activité, non concurrentielle, répond à une forte demande du ter-

ritoire, principalement des agriculteurs et des maraîchers. C'est une activité rentable puisque qu'elle ne nécessite pas de frais de matières premières. Le réseau de distribution est en cours de réflexion, toutefois le canal d'écoulement de ce type de produit sera la vente directe aux agriculteurs. Mais également via Terre Vivante et les marchés locaux.

Alimentation, santé, environnement

L'ARS (Agence régionale de santé) a retenu le territoire dans le but de promouvoir la qualité alimentaire et contribuer à une amélioration de la santé et de l'environnement. Plusieurs partenaires sont déjà intéressés sur le territoire : les professionnels de santé et l'association Santé Sud Trièves, le collectif d'entraide, les structures qui portent les jardins partagés, l'association Trièves

transitions écologie, la communauté de communes via notamment Mixages et le Granjou, les communes de Châtel en Trièves et de Mens.

Fabrication et vente de lessive à la cendre

Lessive naturelle fabriquée à partir de cendres de bois récupérées auprès de particuliers et de professionnels, de feuillus uniquement. La cendre est ensuite tamisée, on ajoute de l'eau et on laisse macérer. Produit testé et approuvé par les futur-es salarié-es de Pep's, la lessive à la cendre est non concurrentielle sur le territoire. En vente lors de manifestations, elle a déjà remporté un franc succès et a le potentiel pour fidéliser une clientèle régulière. Elle est un exemple de procédé vertueux de réutilisation des déchets. Le circuit de distribution est à déterminer mais les mar-

chés locaux, les épiceries voire les grandes surfaces pourraient y être associés, l'objectif étant de couvrir le Trièves.

Activités à venir...

Beaucoup sont en cours de réflexion, voire même déjà expérimentées lors des ateliers bénévoles. Il s'agit de l'alimentation (cuisson de fruits, déshydratation, lacto-fermentation, repas...), du surcyclage autour du travail du bois et de la couture, d'une activité de prestation de services à la personne, d'une technicothèque pour mettre à disposition des particuliers qui en ont besoin du matériel médical. Une réflexion doit également avoir lieu avec les communes pour faire émerger certains de leurs besoins.

* Composition et rôle du CLE dans un prochain numéro

DANS LE RETRO



TOUS ENSEMBLE !

Une ou deux fois par an, Eric Bernard, vice-président CCT en charge des relations avec les communes, propose une Conférence des maires pour échanger et débattre de sujets en dehors des sessions du conseil communautaire. C'est l'occasion pour les édiles des 27 communes de présenter quelques-unes de leurs initiatives, d'aborder les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien et d'analyser le travail avec la CCT qui, par nature, est leur structure de coopération. Le 22 octobre, la réunion organisée à Lalley, s'est principalement axée sur la question de la Stratégie de transition écologique animée actuellement par la CCT (lire page 8). Beaucoup de communes y participent. Certaines agissent déjà notamment au niveau de la rénovation énergétique des bâtiments, de la ressource en eau, de l'installation de chaudières à bois, de panneaux solaires, du risque incendie ou de l'extinction de l'éclairage public. Sur ce point, de nombreux villages éteignent désormais leurs lampadaires la nuit et cela est bien compris par une majorité d'habitants. Face aux conséquences très concrètes de son évolution, le climat est une thématique qui alimente de plus en plus les discussions entre élus.



RETROUVAILLES

Après deux ans d'absence, le Comice agricole du Trièves a de nouveau eu lieu en septembre, sous les yeux du Grand Ferrand et du clocher de St-Baudille et Pipet. Organisé par les agriculteurs, il a permis d'échanger entre exploitants et fournisseurs, de rencontrer les habitants et de leur présenter des productions et des animaux de qualité. Le vice-président de la CCT en charge de l'agriculture, était présent aux côtés de nombreux élus, notamment le maire du village ainsi que le conseiller départemental Fabien Mulyk. Le Comité des fêtes local a géré la buvette et la restauration. Une rencontre festive, sérieuse aussi, car le changement climatique questionne et inquiète désormais tous les acteurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022



Comme chaque année, il a eu lieu à Mens, Clelles et Monestier de Clermont. Ces rendez-vous, toujours aussi appréciés, permettent aux nombreuses associations du Trièves de faire connaître leurs activités, initiatives et causes pour lesquelles les bénévoles s'engagent au quotidien. Sport, culture, solidarités, environnement... Le Trièves est riche d'un réseau associatif qui participe pleinement à la qualité de vie dans les différents villages. La députée, Marie-Noëlle Battistel, accompagnée des élus locaux, a pu découvrir ou redécouvrir son dynamisme.



FORUM DES MÉTIERS

Pôle emploi, le Département, la Mission locale et la CCT ont organisé un forum pour l'emploi le 14 octobre dernier. L'occasion de faire rencontrer des employeurs locaux et des habitants du Trièves à la recherche d'informations. Particulièrement impacté par la difficulté à recruter, le secteur des métiers du lien était à l'honneur dont l'aide et les soins à domicile. Les services de la CCT étaient également présents : vie scolaire, animation enfance-jeunesse et petite enfance.



QUELLE FOIRE ! 2022

Du 16 au 25 septembre, l'association Trièves Transitions Écologie (TTE) a proposé un programme riche et varié. Cet événement intitulé Quelle foire ! n'a cessé d'évoluer : au grand marché du dimanche des origines se sont ajoutés des débats, des spectacles, des ateliers, des visites de lieux en transition, des conférences, des projections de films documentaires... L'occasion de réfléchir à l'avenir en s'appuyant sur les initiatives locales, notamment celles issues du monde agricole, et d'agir pour changer les choses en profondeur.



Temps de présentation du projet en présence de Jérôme Fauconnier, président de la CCT et des vice-présidents concernés : Caroline Fiorucci (Petite enfance, jeunesse et familles) et Eric Furmanczak (Vie sociale).

Et les jardins partagés à Monestier de Clermont ?

Mené par la CCT en lien avec la commune, le projet se poursuit. Des échanges avec plusieurs partenaires sont en cours pour investir des parcelles autres que les abords du Granjou où les habitants ont aménagés des bacs avec le soutien de Terre vivante. Rens. : Isabel Bonnaire au Granjou 04 76 34 28 40

Tant de choses à faire à Mixages !



Basé à Mens, l'espace de vie sociale Mixages œuvre (avec fougue et passion), afin de proposer des événements hors les murs qui favorisent les rencontres et les échanges. Cet été, par exemple, Mixages a posé ses valises

à Lalley, pour du cinéma en plein air avec l'Ecran Vagabond, séance qui a réuni plus de 150 personnes. A Prébois et à Clelles un spectacle de théâtre musical a rassemblé un grand nombre d'habitants sur les places des villages.

Dans ses missions également, l'organisation de sorties découvertes a conduit les participants à la Grande Motte pour rêver les pieds dans l'eau allongés sur le sable. Le parc de Vizille et la visite de son château, les grottes de la Balme, le Parc de la Tête d'Or (photo), toutes ces sorties ont permis des moments joyeux et solidaires, tissant des liens entre tous.

Une belle feuille de route pour l'avenir

Le nouveau projet du Granjou pour la période 2023-2026 est en cours d'achèvement. Environ 30 habitants (le lieu est leur maison) ont participé au recueil de paroles dans les 13 communes du secteur (+ de 80 personnes rencontrées et écoutées et 120 personnes participantes à un questionnaire). Les habitants ont analysé et synthétisé les besoins et envies, réfléchi et pris en main le plan d'actions. 3 thèmes ont émergé : « se rencontrer pour vivre ensemble », « vivre la transition écologique en

milieu rural » et « être en relation avec les familles ». Message de l'équipe : « Merci à toutes les personnes qui sont venues prendre la parole, et se mobiliser pour réfléchir à nos côtés. » Au-delà de ce travail, nécessaire pour la Caisse d'allocations familiales (Caf) qui finance une partie des actions (avec le Département et la CCT), retenons une parole de Triévois parmi d'autres : « Le Granjou est un vrai lieu de rencontres et d'information. Quand on a des questions, on va au Granjou ! »

User du numérique sans en abuser

Les services de CCT ont engagé avec les établissements scolaires et l'Emala des actions autour de l'utilisation des écrans et des dangers liés aux réseaux sociaux. Des interventions ont eu lieu dans les écoles ou lors de regroupement de classes (Gresse en Vercors, le 17 octobre sur la découverte des médias en ligne). Un travail a également été mené avec les collégiens et des temps d'échanges organisés pour les parents.

Rens. : au Granjou 04 76 34 28 40

Le Granjou et Mixages : espaces de services, de rencontres, d'échanges, et de soutien aux initiatives des habitants et des associations.

Recevoir l'agenda !

Le Granjou publie une newsletter annonçant les permanences, animations, ateliers et autres festivités à venir. Pour être mis au courant et ne rien rater, n'hésitez pas à vous signaler : accueil.granjou@cdctrieves.fr



Le bus numérique de la Fédération des œuvres laïques (FOL) au Granjou le 20 octobre

Chic, un spectacle !

Pour les fêtes, Mixages, les services culture et lecture publique de la CCT, l'école 1,2,3 Soleil et l'association Temps d'Parents invitent les habitants du Trièves à un rendez-vous exceptionnel : un spectacle de la Cie les Belles Oreilles : **Les aventures de Dolorès Wilson**. Retenez la date du mercredi 14 décembre 2022 à 15h à La Grange du Percy !

Recevoir l'agenda !

Mixages publie une newsletter annonçant les permanences, animations, ateliers et autres festivités à venir. Pour être mis au courant et ne rien rater, n'hésitez pas à vous signaler : accueil.mixages@cdctrieves.fr

Mieux maîtriser la ressource en eau

Pour faire face aux épisodes de sécheresse et aux crises énergétiques qui s'enchaînent, la CCT poursuit la modernisation des équipements de surveillance de son réseau d'eau potable réparti sur 7 communes. Ces investissements doivent améliorer la détection des fuites, la connaissance du comportement des sources en période d'étiage et leurs potentiels hydroélectriques.

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Commission locale de l'eau et l'entreprise EDF, soutenu par l'Agence de l'eau et du Département, le financement de deux importants projets visant à améliorer la surveillance des



réseaux est acquis.

Le premier, réalisé en 2022 et d'un montant de 73 000 €, porte sur l'amélioration du système jaugeage du captage principal de Fraichinet entre Gresse-en-Vercors et Saint-Michel-les-Portes). Le second, à réaliser en 2023 et d'un montant de 75 000 €, prévoit la modernisation et l'extension de la télésurveillance sur l'ensemble du réseau.

Aide et soins à domicile en Trièves

- Service autonomie Maison du Département à Mens 04 80 34 85 03
- ADMR Mens 04 76 34 66 67
- ADMR Monestier de Clermont 04 76 34 05 50
- ADMR Clelles 04 76 34 63 68
- SSIAD Mens 04 76 34 67 83
- SSIAD Monestier de Clermont 04 76 34 05 50

Rénovation énergétique

Prenez rendez-vous avec un conseiller AGEDEN pour avoir des conseils techniques et financiers sur votre projet de rénovation. Permanences tous les 3^e jeudis dumois (Mens et Monestier-du-Clermont, 9h-13h). Pour prendre rendez-vous, munissez-vous de votre dernier avis d'impôt, et appelez le 04 76 14 00 10 ou par email au infoenergie@ageden38.org. Permanences pour les ménages à revenus (très) modestes : SOLIHA au 06 81 22 72 81 ou 04 76 47 82 45, tous les 3^e jeudis dumois (Mens et Monestier-du-Clermont, 14h-16h).

Collectif d'entraide du Trièves

Épicerie solidaire

Pour répondre aux besoins des familles en difficulté.

Accès avec accord préalable d'un assistant social. Les dons des Triévois permettent en grande partie de faire fonctionner le service. N'hésitez pas !

Friperie de Mens

Mercredi 9h-17h - Vendredi 14h-17h - Samedi 9h-12h

Friperie de Monestier de Clermont

Lundi 14h-17h - Mercredi 14h-17h - Vendredi 15h-18h

1^{er} samedi du mois 9h-12h

Contact > Tél. : 04 76 34 15 76 / collectif.entraide.trieves@orange.fr

Conseils communautaires en 2022. 18h30 - St Martin de Clelles (ou Clelles selon consignes sanitaires) >

Lundis > 4 novembre, 12 décembre.

L'ordre du jour et les compte-rendus sont disponibles sur le site www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire Chaque compte-rendu de séance est mis en ligne après son approbation lors de la séance suivante.

JOINDRE LA CCT

- Sièges à Monestier de Clermont (services généraux, techniques, déchets) 04 76 34 11 22
- Direction aménagement, développement et transitions à Clelles 04 76 34 44 29
- Vie scolaire/liensfamiliales 04 76 34 46 61
- Culture 04 76 34 67 66

PERMANENCES AIDES ET CONSEILS

- Assistante sociale
 - Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
 - Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
 - Sage-femme
- Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 00

- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement... Mens le mardi et Monestier le jeudi RDV : 04 76 78 88 76

- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité... Sur RDV au 04 76 81 47 04 (Mixages) 04 76 29 86 50 (le mardi au Granjou)



- France Services Monestier-de-Clermont Bureau de la Poste Tél. : 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80
- Maison du département à Mens Tél. : 04 80 34 85 00

LOGEMENT

Comment déposer sa demande >

- Format papier auprès du Comité local de l'habitat (50 rue de la poste à Clelles) Rens. : 04 76 34 44 29
- En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Conseil juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)

Sur RDV au 04 76 53 37 30

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Service public d'assainissement non collectif (Spanc) 04 76 34 44 29 accueil.spanc@cdctrieves.fr Mode d'emploi sur : www.cc-trieves.fr

URBANISME

Permis de construire, déclaration préalable de travaux...

Renseignez-vous auprès de votre commune pour connaître les dispositions réglementaires applicables à votre projet.

Architectes conseils

Permanence gratuite. RDV auprès du service aménagement de la CCT 04 76 34 44 29

REDEVANCE

ORDURES MENAGERES

Merci de joindre le service facturation de la CCT pour signaler tout changement d'occupants d'habitation (nouveaux locataires ou vente) afin que la redevance annuelle soit envoyée aux bonnes personnes. 04 76 34 11 22

ANNUAIRE SANTE

Mis régulièrement à jour sur le site www.cc-trieves.fr/annuaire-sante

AGENDA

Le site de l'Office du tourisme présente l'ensemble des manifestations proposées sur le Trièves :

www.trieves-vercors.fr/tout-l-agenda.html

FLASH DÉCHETS

BORNES DE RÉCUPÉRATION DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Plusieurs bornes Le Relais* sont mises à disposition pour permettre la récupération de vêtements dans le but unique de les réutiliser. Elles ne sont absolument pas destinées à collecter des déchets autres que ces vêtements propres et en bon état ! Ce ne sont pas de mini-déchèteries !!! C'est le Collectif d'entraide qui récupère et prépare les dépôts pour une revente au sein de ses friperies (voir ci-dessus).

CONSIGNES POUR LA PÉRENNITÉ DU DISPOSITIF

- Utiliser des sacs de moins de 100 litres afin qu'ils rentrent dans le bac
- Veiller à toujours fermer les sacs ● Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons
- Donner des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants...) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage ● Les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés ● Il n'existe pas de recyclage pour les chaussures (elles doivent toujours être portables en l'état et liées par paires).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation et photos : chargée de communication (f.maurice-laforge@cdctrieves.fr) et services de la CCT
Impression : Technic Color. Tirage 5200 ex / Distribution la Poste

N°19
HIVER. 2023

Parution janvier/février 2023

